



Comité de coordination  
Régionale de la Santé Sexuelle  
Lyon-Vallée du Rhône

## PV - Réunion de Bureau du CoReSS LVDR

34 rue Tupin 69002 Lyon

Mardi 04 novembre 2025 – 18h00

Présents : JM. Livrozet - A. Pabingui – P. Lack - A. Baudry - A. Charnay

Excusé : P. Pelège –V. Bourdin –F. Brunel Dalmas (procuration à A. Pabingui)

Coordination : S. Dompont

Début de séance 18 heures

### Points divers :

P. Lack indique qu'il a consulté le site **Chemsex.fr** : le site n'est pas à jour et assez « pauvre » en terme d'informations notamment sur les possibilités de prise en charge.

Un travail est à prévoir pour cette remise à niveau (voir avec l'agence de santé sexuelle) + mise en place d'un groupe spécifique pour ce projet ?

### Vote pour utilisation de budget pour :

- 5 000 € pour l'impression des livrets prisons
- 1 200 € pour l'achat de TROD VIH VHC et VHB
- 8 370€ pour la diffusion de la campagne « bien » à l'occasion du 1<sup>er</sup> décembre dans les lieux de restauration, boîtes de nuit, bar .... (Sté Next'One)

Vote oui pour la totalité des membres présents ou représentés.

La coordination va donc confirmer les commandes.

### Questionnement sur le recrutement du Coordinateur médical (poste occupé actuellement par JM Livrozet) :

le recrutement se fait au sein du CORESS ? qui le recrute ? est-ce qu'un non membre du CORESS peut postuler ? ..... ce point sera à éclaircir et surtout à tracer pour que les choses soient claires.

### Discussion au sujet de la décision de l'ARS adressée aux HCL concernant le budget 2026 du CORESS réparti comme suit :

- « 501 400 euros de frais de personnel : le montant est calculé sur la base de la composition des effectifs issue de la modélisation nationale (coûts moyens)
- 100 280 euros de frais de fonctionnement : montant calculé sur la base de 20% de frais de la masse salariale
- Le solde servira à couvrir toutes les autres dépenses : actions, communication, logiciel informatique, prestataires et frais de déplacement »

Le bureau se pose la question concernant le budget du personnel puisque si nous gardons les ETP à l'identique l'an prochain, il nous manquera environ 25 000€. Il est décidé que cette somme sera déduite du solde restant puisque la décision de garder tous les membres du personnel qui le souhaiteraient a été prise de longue date.

J.M. Livrozet va prendre contact avec F. Gramusset à l'ARS pour se faire confirmer que cette possibilité du dépassement du budget fléché par l'ARS sera possible.

#### **Demandes d'Isabelle Massonnat Modolo**

- Organisation d'une journée sur le thème de la sexualité gay : à rediscuter au sein des groupes de travail en fonction de l'état des lieux et des besoins mis en évidence par le groupe. JM Livrozet indique que cette journée serait une opportunité de communiquer au niveau national.
- Mise en place de rencontres entre les membres du CORESS LVDR (séminaires, soirées thématiques ...) : à rediscuter au sein des groupes de travail en fonction de l'état des lieux et des besoins mis en évidence par le groupe.
- Report de la présentation de l'Etude consentement (population HSH et non HSH) en 2026 ? : **demander à Isabelle Massonnat de nous préciser ce qu'elle attend du CORESS pour cette étude : financement ?**

- **Définition des priorités et des pistes de travail** en vue de l'élaboration d'une trame identique pour tous les groupes de travail

**Il est décidé d'adresser un mail à chaque groupe thématique** en proposant d'organiser une première réunion en visioconférence avant le 15 Décembre 2025 (le secrétariat et la coordination du CORESS peuvent s'en charger sur demande).

Cette première visioconférence visera à :

- désigner deux copilotes de chaque groupe
- définir les modalités et la fréquence des prochaines réunions
- confirmer ou préciser les axes de travail qui avaient été définis lors de la plénière du 25 septembre 2025
- identifier à partir de ces axes des éléments de l'état des lieux comme les besoins, les manques, les activités mises en place...

Pour cela, nous vous invitons à nous faire remonter la logistique qui vous paraîtrait nécessaire.

**Dans un second temps**, identifier des actions pertinentes telles que :

- des livrables (flyer, brochure, podcast, capsule vidéo...),
- actions de plaidoyer,
- recensement des besoins de formations,
- actions de terrain,
- organisation d'un colloque....

Ce travail se fera sur toute la mandature. Néanmoins sa structuration ainsi que les premiers éléments des réflexions seront présentés par un membre de chaque groupe lors de **la réunion plénière prévue à Lyon le jeudi 5 mars 2026**. (de 9 heures à 17 heures (horaires à préciser) - salle de la Ficelle, 65 Bd des Canuts - 69 004 Lyon).

- **Document à mettre en place** sur ce qui est attendu d'un membre du bureau et d'un membre du CORESS + ce qu'un membre du bureau et un membre du CORESS peut attendre et ne peut pas attendre de la part du CORESS (cf doc ci-joint) : **sujet non abordé faute de temps**

**Prochain Bureau le jeudi 18 décembre à 18 Heures en présentiel, 34 Rue Tupin 69 002 Lyon**

**Fin de réunion 22 Heures**